



**Procès-verbal du Conseil
d'Administration (CA) de la Fédération
Départementale des Chasseurs du
Bas-Rhin (FDC 67)
du 4 novembre 2024 à Geudertheim**

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Alette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier)

Administrateurs présents : Roland Vetter, Bernard Schnitzler, Christian Heckel, Pascal Kentzinger, Patrick Caussade, Michel Pax, Christophe Schmitt

Absents excusés : Bruno Keiff (pouvoir à Roland Vetter), Roland Schoeffler (pouvoir à Patrick Caussade), Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Eric Trendel (pouvoir à Christian Muller)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

1. Arrêté du bilan au 30.06.2024 : M. Foessel, expert-comptable et M. Troffer-Charlier, commissaire aux comptes

Un exposé détaillé du bilan arrêté au 30 juin 2024 est présenté par M. Foessel qui fait apparaître un résultat de 236.164 € d'exploitation pour un montant de 1 823 229 € de produits et une somme de 1 587 065 € de charges.

M. Troffer-Charlier indique de son côté que la comptabilité est tenue selon les règles et que la certification des comptes pourra être approuvée par le conseil d'administration.

À l'unanimité le conseil valide le bilan arrêté au 30 juin 2024.

2. Approbation du CA du 7 octobre 2024

À l'unanimité, le conseil approuve le PV du 7 octobre 2024.

3. Fonctionnement du Cinématir et du Cyné'Tir

Un certain nombre de plaintes émanent des opérateurs.

S'agissant du Cyné'Tir, un devis a été signé pour rechercher la fuite d'eau au plafond.

Une société spécialisée sera également mandatée pour analyser la qualité de l'air.

S'agissant du Cinématir, une session de formation supplémentaire sera organisée pour les opérateurs.

4. Affaire de braconnage Val de Villé

Deux personnes ont été interpellées par la gendarmerie pour braconnage dans le Val de Villé.

Le conseil décide de se porter partie civile et mandate à cet effet M^e Schieber-Herbach.

5. Contrats de relocation ONF

Une réunion a été organisée avec les locataires en forêt domaniale à la suite des projets de contrats transmis par l'ONF pour les derniers trois ans du bail restant à courir.

Dans la partie sud du département, les relocations se sont globalement bien déroulées avec cette observation que le directeur ONF M. Ficht a transmis à temps les projets de contrats dont les locataires ont pu discuter.

À l'inverse dans le Nord du département les locataires sont majoritairement vent debout contre les projets de contrats cynégétiques sylvicoles et les conditions financières qui leur ont été proposés avec cette observation que le directeur ONF, M. Jacquemin a tardé pour transmettre les projets de contrats aux différents locataires dont certains n'ont à ce jour pas encore été entendus, alors que les contrats doivent être avalisés pour fin novembre.

Les règles d'agrainage que l'ONF veut imposer dans le nord du département sont d'autre part contraires à l'accord national FNC/ONF puisque M. Jacquemin demande en échange de l'agrainage, une augmentation des prélèvements (qui si elle n'est pas réalisée, sera considérée par l'ONF comme un non-respect du contrat !).

6. Pacte en faveur de la haie

Les aides versées en contrepartie de la plantation de haies seront drastiquement réduites en 2025.

7. Proposition d'achat de deux étangs

La SAFER a proposé à la FDC l'achat de deux étangs d'environ 80 ares pour un montant de 130 000 €.

Sous réserve de l'obtention d'une subvention qui sera étudiée, cet achat pourrait être envisagé par le FARB.

Une décision sera prise par la suite.

8. Achat d'un mirador d'observation à installer à la FDC 67

Dans le cadre de l'écocontribution, un mirador d'observation pourrait être installé dans la forêt dont la FDC est propriétaire, dans le but d'accueillir des groupes de scolaires et de les former à la nature sur un parcours pédagogique.

Le conseil décide de valider le projet.

9. Subventions : GGC Ackerland-Kochersberg, GGC Ried Nord

Le conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

- au GGC Ackerland-Kochersberg : 1 500 €
- au GGC Ried Nord : 1 500 €

10. Divers

Aux dernières nouvelles la PPA semble contrôlée en Allemagne, malgré une augmentation du nombre de cas.

Pour la FCO (fièvre catarrhale ovine) une biche atteinte a été trouvée dans le massif du Champ du Feu.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer